Plan Local d'Urbanisme
LA TERRASSE

3.3-ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION Thématique
Espace public

N° 16019

ARRET PROJET

Document arrêté le :	Document approuvé le :
Le Maire de la commune de La Terrasse :	Le Maire de la commune de La Terrasse :

Siège social | Immeuble Axiome | 44 rue Charles Montreuil | 73000 Chambéry
Téléphone 04.79.69.39.51 | Fax 04.79.96.31.09 | info@epode.eu | www.epode.eu
Agence Haute-Savoie | Les Glaisins - 5 avenue Pré Félin | 74340 Annecy le Vieux
Agence de Maurienne | Forum Alpium - ZA des Terres Blanches | route de Bardonecchia | 73500 Modane
SAS au capital de 8000 € |siret n° 48511448200014 | ape 7112 B |n° identification TVA : FR 78485114482

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC DE SITE-....4

DES ESPACES DE QUALITES SEGMENTES PAR DES DELAISSES....6
SYNTHESE....8
AFFIRMER LA LIMITE DE CHAQUE ESPACE....9
LIAISONNER L'ENSEMBLE DES ESPACES PUBLICS....11
PRESERVER LA QUALITE PAYSAGERE DES COTEAUX CHARTROUSINS....13
SYNTHESE....15
LES GRANDS ENJEUX POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG....16

DIAGNOSTIC DE SITE-

DES ESPACES CADRES PAR LE BÂTI

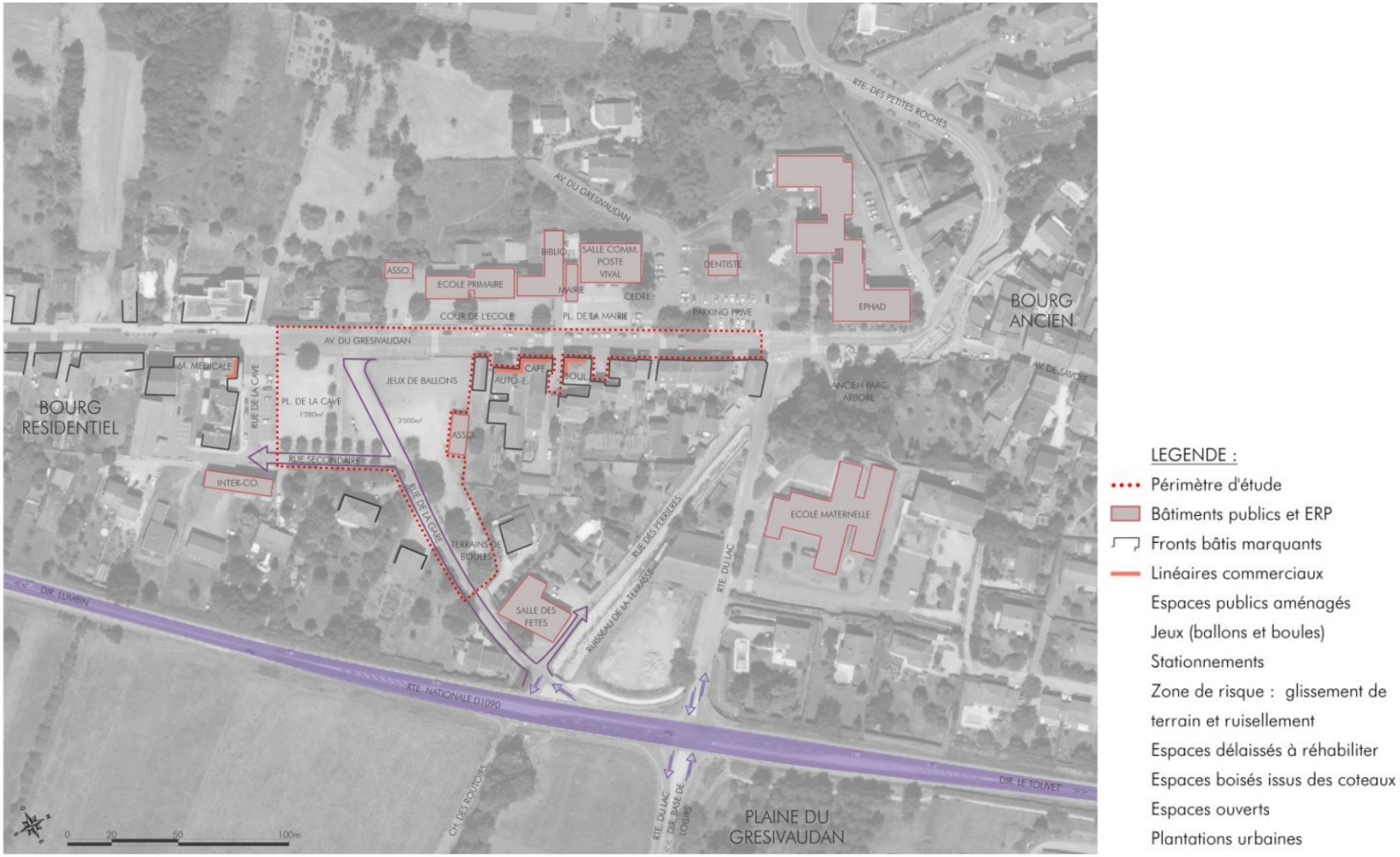

LEGENDE :

- Périmètre d'étude
- Bâtiments publics et ERP
- Fronts bâtis marquants
- Linéaires commerciaux
- Espaces publics aménagés
- Jeux (ballons et boules)
- Stationnements
- Zone de risque : glissement de terrain et ruisellement
- Espaces délaissés à réhabiliter
- Espaces boisés issus des coteaux
- Espaces ouverts
- Plantations urbaines

La place de la Mairie, l'avenue du Grésivaudan et la place de la Cave sont marquées par des limites bâties franches, au contact direct de l'espace public.

Ci-contre, les récents logements de l'OPAC et le bâtiment du SIEA et de l'ASD cadrent la partie sud de la place de la Cave.

D'importants fronts bâtis dessinent l'avenue du Grésivaudan. La Mairie et l'école élémentaire côté nord forment un **continuum légèrement en recul**, renforcé par la cour de l'école. Côté sud, habitations et commerces forment un **linéaire dense au contact de l'avenue**.

Avenue du Grésivaudan en direction de Lumbin

Avenue du Grésivaudan en direction du Touvet

DES ESPACES DE QUALITES SEGMENTES PAR DES DELAISSES

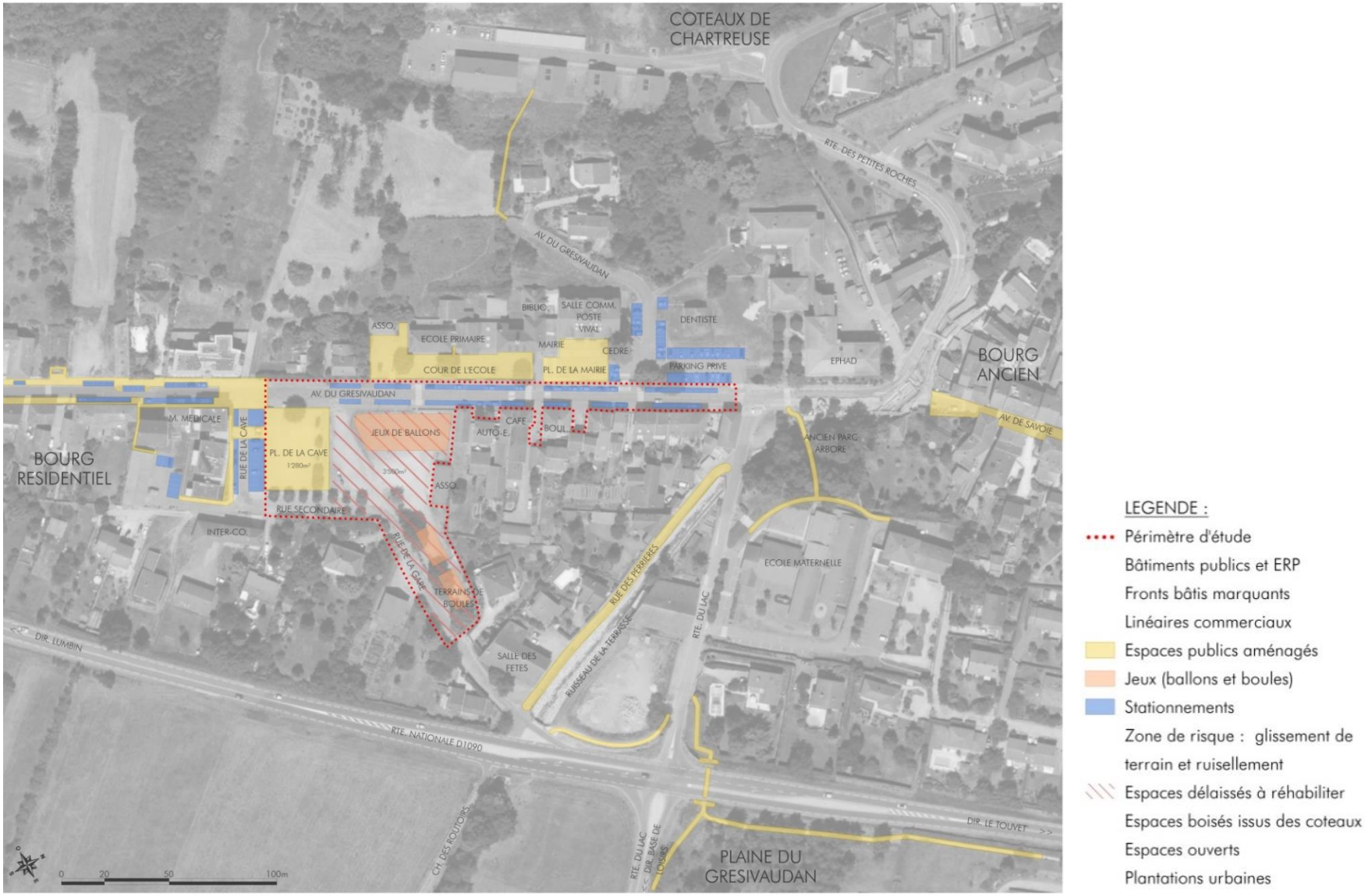

Avenue de Savoie

Différents aménagements au cours de la dernière décennie ont permis la requalification du bourg ancien et de la place de la Mairie. Plus au sud, l'avenue du Grésivaudan a elle aussi bénéficié d'un récent renouveau.
Mais entre ces espaces de qualité, subsiste un tronçon d'avenue peu aménagé, créant une **rupture franche entre le bourg ancien et le bourg résidentiel.**

Place de la Mairie

Partie médiane de l'av. du Grésivaudan

Partie sud de l'av. du Grésivaudan

Sur les abords de l'avenue subsistent des **délaissés devant faire l'objet d'une requalification**, dans le but de participer à l'avènement d'un centre-bourg dynamique et attrayant. Le territoire communal possède tout le **potentiel nécessaire pour créer un véritable réseau de parcours de mobilité douce**. Les aménagements aux abords de la place de la Cave ont prouvé la plus-value apportée par des liaisons et traversées piétonnes de qualité.

R. de la Gare au nord de la pl. de la Cave

Chemin des Routoirs au-delà de la D1090

Traversée place de la Cave

SYNTHESE

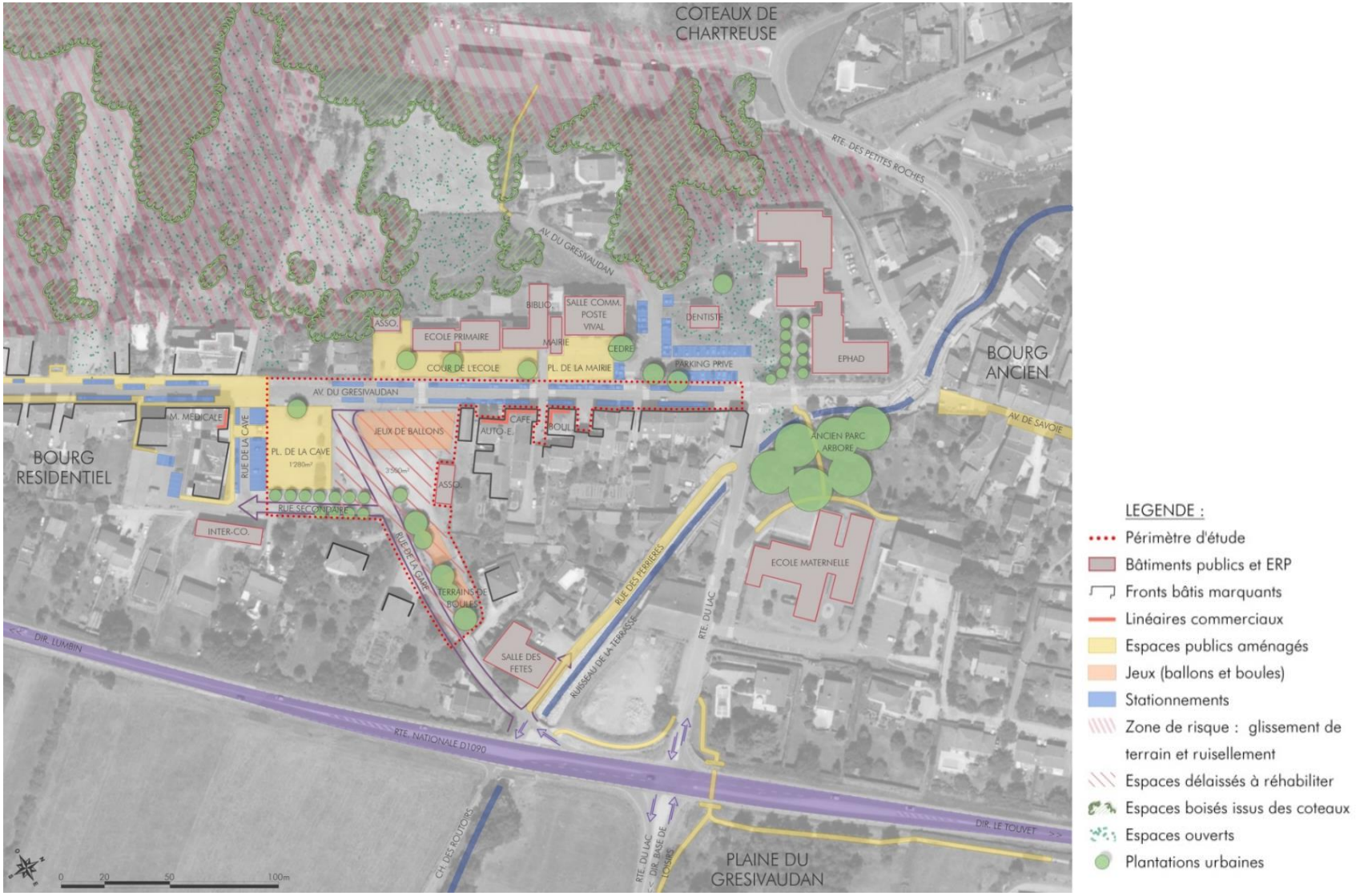
COTEAUX DE CHARTREUSE
RTE. DES PETITES ROCHES
AV. DU GRESIVAUDAN
BIBLIO.
SALLE COMM.
POSTE
VIVAL
ASSO.
ECOLE PRIMAIRE
MAIRIE
CEDRE
DENTISTE
EPHAD
COUR DE L'ECOLE
PL. DE LA MAIRIE
PARKING PRIVE
BOURG ANCIEN
AV. DU GRESIVAUDAN
M. MEDICALE
RUE DE LA CAVE
PL. DE LA CAVE
1'280m²
JEUX DE BALLONS
3'590m²
CAFE
AUTO-E.
BOUL.
ASSO.
ANCIEN PARC ARBORE
AV. DE SAVOIE
BOURG RESIDENTIEL
RUE SECONDAIRE
INTER-CO.
RUE DE LA CIME
TERRAINS DE BOULES
RUE DES PERRIERES
RUISSEAU DE LA TERRASSE
RTE. DU LAC
ECOLE MATERNELLE
SALLE DES FETES
DIR. LUMBIN
RTE. NATIONALE D1090
DIR. LE TOUVET
CH. DES TOUTOIRS
RTE. DU LAC
DIR. BASE DE LOISIRS
PLAINE DU GRESIVAUDAN
0
20
50
100m
LEGENDE :
Périmètre d'étude
Bâtiments publics et ERP
Fronts bâtis marquants
Linéaires commerciaux
Espaces publics aménagés
Jeux (ballons et boules)
Stationnements
Zone de risque : glissement de terrain et ruisellement
Espaces délaissés à réhabiliter
Espaces boisés issus des coteaux
Espaces ouverts
Plantations urbaines

PRINCIPE DE L'OAP

AFFIRMER LA LIMITE DE CHAQUE ESPACE

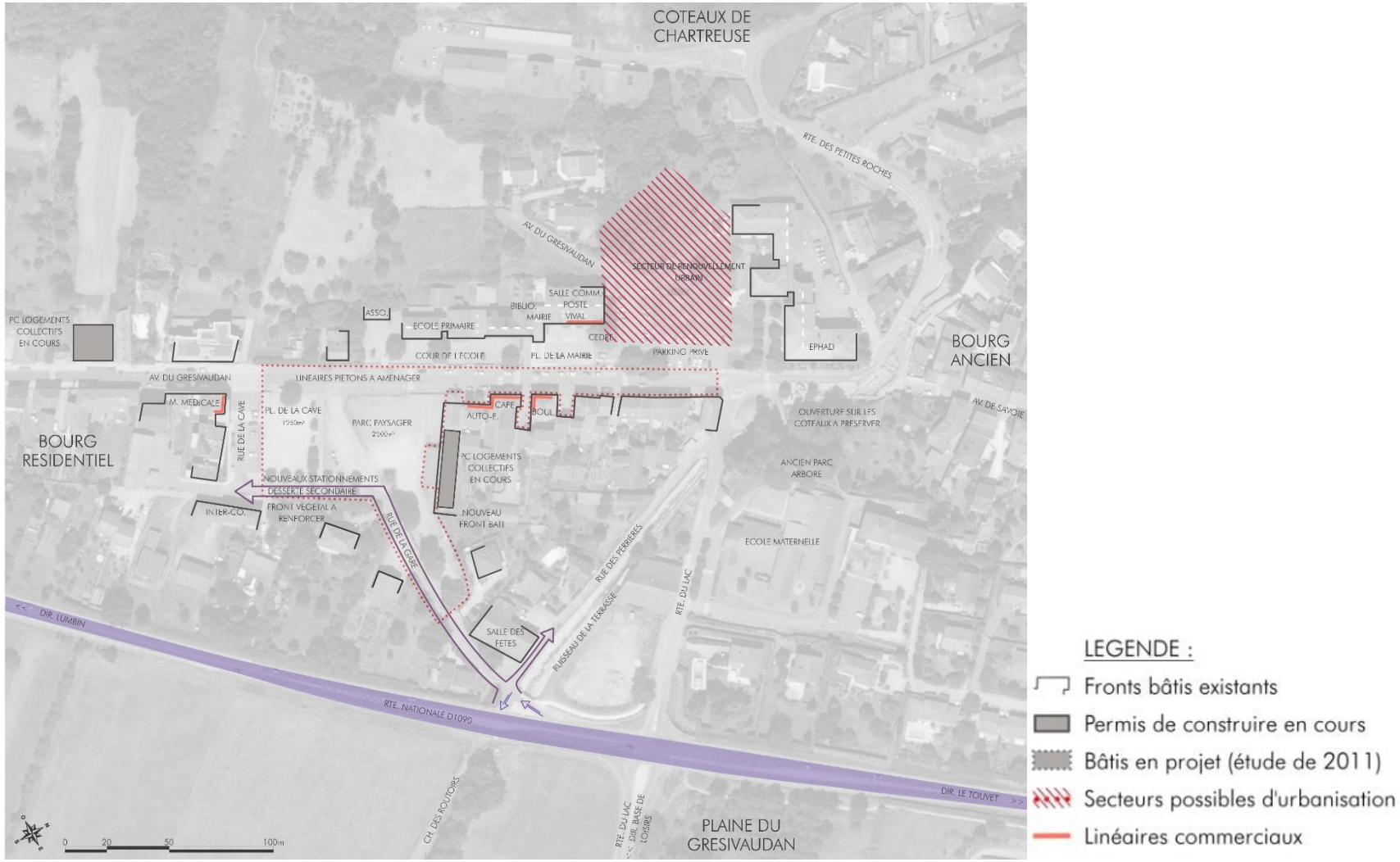

Trois secteurs sont en capacité de structurer le centre-bourg :
- La façade ouest de La Cave-terrains de sports (lecture en **entrée de village** depuis Grenoble) ;
- La séquence Mairie/Ephad (objet de **l'étude urbaine** de 2011) ;
- Les terrains sud sur versants en arrière de la Mairie, desservis par une **voie publique** calibrée.

La construction de **fronts bâtis** doit guider la réflexion architecturale. Une symétrie et un effet miroir sont intéressants à travailler face à la récente **opération Opac38** afin de structurer l'espace urbain (place publique et entrée de village).
L'hétérogénéité des formes architecturales doit être possible selon une règle commune.

Zac du Libèra, Foyer Normand, 2011

Rappel – Extrait de l'étude urbaine de 2011

Loire-Atlantique, 2016

Perception de l'avenue du Grésivaudan depuis l'arrière de la Mairie

LIAISONNER L'ENSEMBLE DES ESPACES PUBLICS

Deux secteurs nécessitent une requalification pour boucler le réseau à l'échelle du centre-bourg et valoriser l'existant :

- La ***rue de La Gare***, (liaison *Perrières/Grésivaudan);*
- L'***avenue du Grésivaudan***, (liaison bourg résidentiel/ bourg ancien).

Ces espaces doivent être traités selon une typologie sur-mesure propre à la Terrasse. La conception des ouvrages doit être globale et cohérente, des orientations d'ensemble jusqu'aux détails.

Les thèmes suivants peuvent guider la réflexion :

- **Stationnements** rationnalisés, diffus et adaptés aux usages (résidentiel / commercial zone bleue) ;
- **Régimes de voirie** partagée (Zones 20 et 30) ;
- **Matériaux locaux et traditionnels**, avec une écriture moderne (pierre naturelle, bétons architecturés, stabilisés) ;
- Mise en **lumière** discrète et conviviale ;
- **« Nature en ville »** (objet carte et diapositive suivantes).

Espace thématique et identitaire grâce à la colorimétrie : Lyon, 2016

Rappel - Extrait de l'étude urbaine de 2011

Espace réversible, multifonctionnel et optimisé (parking / place piétonne) : dpt Finistère, 2008

Espace concerté et approprié : Saint-Etienne, 2012

Espace de représentation : Lyon, 2006

PRESERVER LA QUALITE PAYSAGERE DES COTEAUX CHARTROUSINS

La nature, certes omniprésente aux portes du centre-bourg, n'en est pas moins indispensable dans les espaces urbains. Peu valorisés et sous-représentés aujourd'hui, les éléments naturels méritent d'être mieux installés, et mixés avec les fonctions urbaines :

- **Stationnement** : ombrage et structure urbaine (faire parfois disparaitre la voiture) ;
- **Circulations piétonnes** : thématique de parcours et animation (trottoirs et chemins) ;
- **Places publiques** : structure et ornement.

Sources d'agréments et de qualité de vie, des espaces de nature peuvent s'insérer dans ces nouveaux espaces publics. Participant également à l'indispensable biodiversité, ils peuvent prendre la forme de :

- Plantations isolées **d'arbres remarquables** ;
- **Parcs et jardins de proximité** : fonction urbaine complémentaire de l'offre nature, lieux intergénérationnels.

Place ludique, Cormeille en Parisis, 2014

Nancy, Chemetoff paysagistes, 2012

Lille, Empreintes paysagistes, 2015

Grenoble, Zac de Bonne (écoquartier), 2009

SYNTHESE

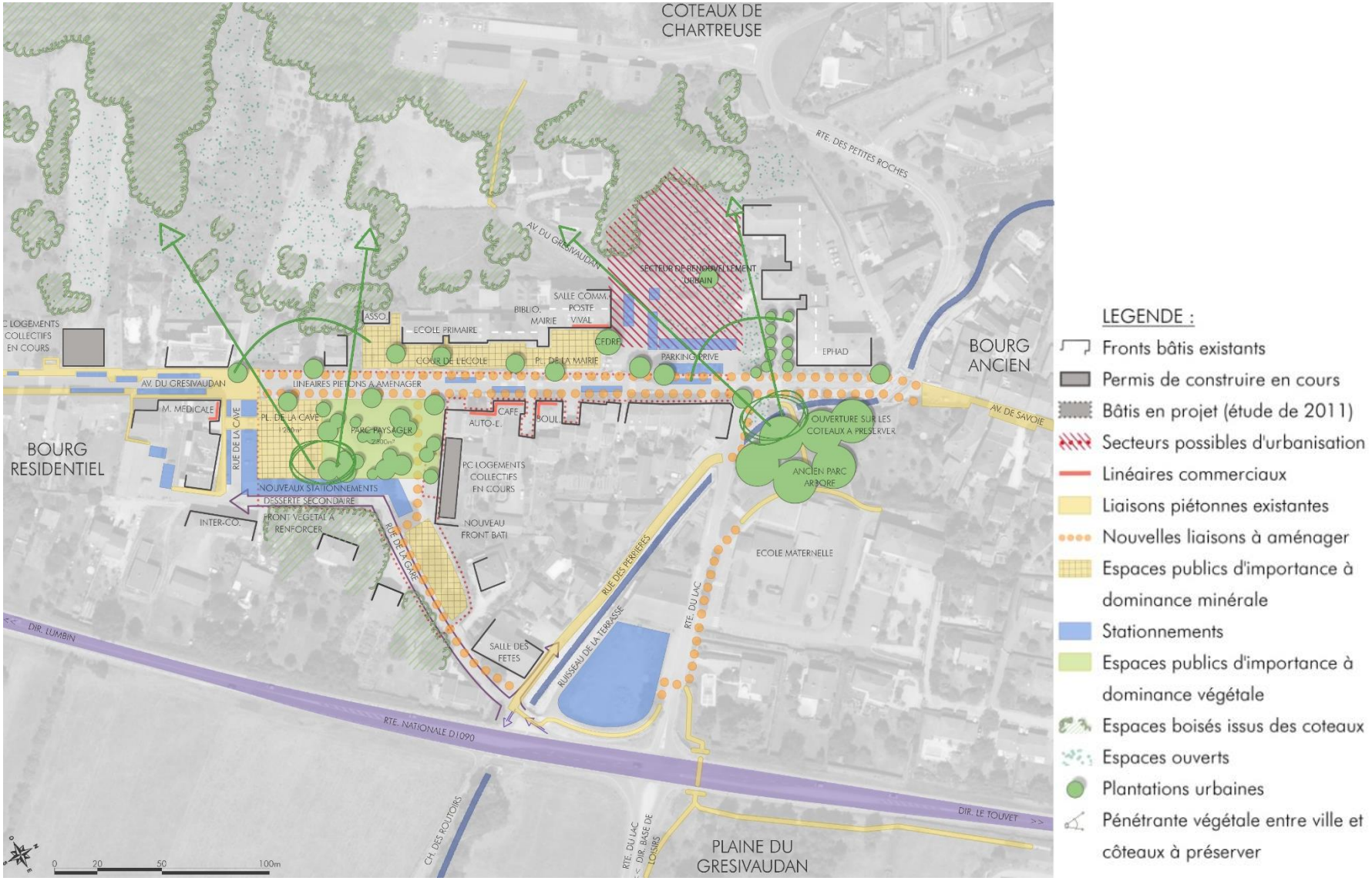
COTEAUX DE CHARTREUSE
RTE. DES PETITES ROCHES
AV. DU GRESIVAUDAN
SECTEUR DE RENOUVELLEMENT URBAIN
SALLE COMM.
POSTE
VIVAL
BIBLIO.
MAIRIE
ASSO.
ECOLE PRIMAIRE
CEDRE
COUR DE L'ECOLE
PL. DE LA MAIRIE
PARKING PRIVE
EPHAD
BOURG ANCIEN
LOGEMENTS COLLECTIFS EN COURS
AV. DU GRESIVAUDAN
LINEAIRES PIETONS A AMENAGER
M. MEDICALE
RUE DE LA CAVE
PL. DE LA CAVE
PARC PAYSAGER
CAFE
AUTO-E.
BOUL.
OUVERTURE SUR LES COTEAUX A PRESERVER
AV. DE SAVOIE
BOURG RESIDENTIEL
PC LOGEMENTS COLLECTIFS EN COURS
ANCIEN PARC ARBORE
NOUVEAUX STATIONNEMENTS
DESSERTE SECONDAIRE
FRONT VEGETAL A RENFORCER
INTER-CO.
NOUVEAU FRONT BATI
RUE DE LA GARE
RUE DES PERRIERES
ECOLE MATERNELLE
RTE. DU LAC
SALLE DES FETES
RUISSEAU DE LA TERRASSE
DIR. LUMBIN
RTE. NATIONALE D1090
DIR. LE TOUVET
CH. DES ROUTOIRS
RTE. DU LAC
DIR. BASE DE LOISIRS
PLAINE DU GRESIVAUDAN
0
20
50
100m
LEGENDE :
Fronts bâtis existants
Permis de construire en cours
Bâtis en projet (étude de 2011)
Secteurs possibles d'urbanisation
Linéaires commerciaux
Liaisons piétonnes existantes
Nouvelles liaisons à aménager
Espaces publics d'importance à dominance minérale
Stationnements
Espaces publics d'importance à dominance végétale
Espaces boisés issus des coteaux
Espaces ouverts
Plantations urbaines
Pénétrante végétale entre ville et côteaux à préserver

LES GRANDS ENJEUX POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

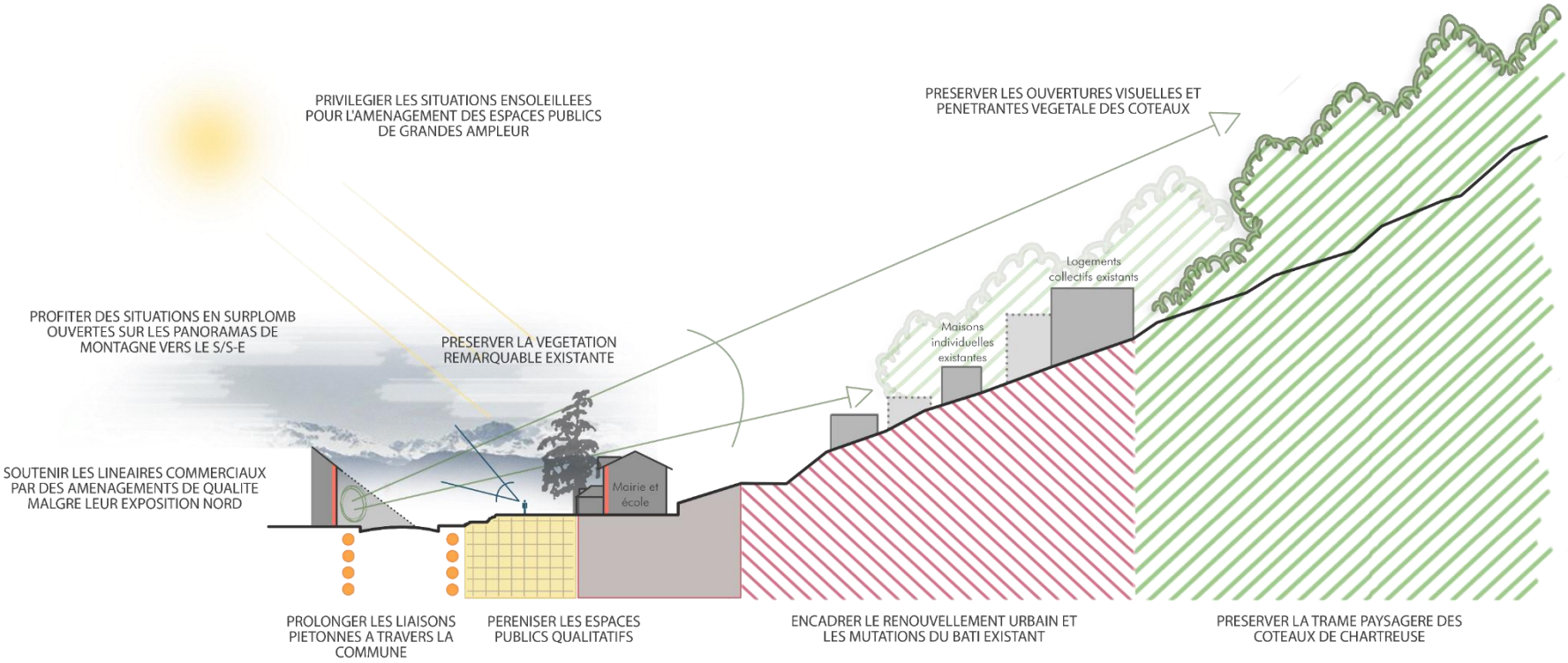

<< PLAINE DU GRESIVAUDAN

COTEAUX DE CHARTREUSE >>